

COMPTES RENDUS

Jean-Thomas NICOLE, *La politique étrangère du Saint-Siège face à l'Allemagne nationale-socialiste: rapport d'une passion ambivalente (1933-1938)*, Toulouse, Éditions Mélibée, 2012, 426 p.

À l'occasion de l'ouverture des archives du pontificat de Pie XII (1939-1958) par le pape François, le 2 mars 2020, au plus grand bonheur des chercheurs (150 d'entre eux se sont déjà inscrits en vue de leur consultation), il nous est paru opportun de revenir ici sur un livre précurseur important fondé sur la consultation des archives diplomatiques du Saint-Siège rendues disponibles aux chercheurs sur décision spéciale du pape Jean-Paul II en 2003.

C'est en effet le pape Jean-Paul II qui surpassa, et de loin, avec une sorte de prescience prophétique, tous ses prédécesseurs en ce qui eut trait à l'ouverture de fonds d'archives pontificales jusque-là demeurés inaccessibles. Nous lui devons la mise à disposition des documents de quatre pontificats successifs s'étendant de la fin du XIX^e siècle jusqu'au début de la Seconde Guerre mondiale : Léon XIII (1878-1903), Pie X (1903-1914), Benoît XV (1914-1922) et Pie XI (1922-1939). En 2006, Benoît XVI acheva l'œuvre entreprise par son maître et ami en ce qui concernait Pie XI, la mort ayant emporté Jean-Paul II l'année précédente après un long calvaire de souffrances.

Le livre pionnier de Jean-Thomas Nicole se donne ainsi pour objectif de présenter et expliquer la politique étrangère du Vatican à l'égard de l'Allemagne nazie durant la période entre 1933 et 1938. Cette périodisation fut choisie par l'auteur à cause des documents d'archives rendus disponibles pour cette époque par le Vatican, soit les fonds des nonciatures de Munich et Berlin et de la Congrégation des Affaires Ecclésiastiques Extraordinaires de Bavière et d'Allemagne, qui lui permirent d'esquisser un portrait politico-diplomatique des relations entre le Saint-Siège et l'Allemagne nazie jusqu'à l'orée de la Deuxième Guerre mondiale. (p.25).

Les années couvertes par le livre (1933-1938) concernent le pontificat de Pie XI, élu pape le 6 février 1922 et décédé le 10 février 1939. L'auteur a également consulté d'autres documents diplomatiques en provenance d'archives d'autres pays (France, Italie, États-Unis) ce qui rend ce livre une référence incontournable pour saisir les relations complexes, à la fois coopératives et conflictuelles, entre le Saint-Siège et l'Allemagne nazie.

La spécificité de la politique étrangère du Vatican réside dans le fait qu'elle s'exerçait simultanément envers deux acteurs : l'État allemand et l'épiscopat allemand. Cette configuration structurelle créa, par le fait même, une relation trian-

gulaire. Elle créa aussi des tensions inévitables entre les trois acteurs et se manifesta par la coopération et le conflit tout au long de la période historique analysée.

En l'occurrence, la dualité de la politique étrangère du Vatican fut façonnée par deux canaux de communications différents : avec l'État allemand, la communication et les compétences des deux parties étaient juridiquement encadrées par le Concordat, signé le 20 juillet 1933 ; les directives et les directions à l'Épiscopat allemand étaient, quant à elles, plutôt communiquées dans des lettres encycliques aux évêques allemands.

L'autre particularité de la politique étrangère du Saint-Siège envers l'Allemagne nazie s'exprima dans la relation entre le Vatican et l'Épiscopat allemand. L'État allemand considérait cet aspect de la politique étrangère du Vatican comme de l'ingérence dans la politique intérieure de l'Allemagne ; celui-ci fut donc contesté et rejeté par Hitler et son gouvernement. L'exemple le plus connu de cette opposition est l'attitude des autorités allemandes lors de la diffusion de l'encyclique *Mit brennender Sorge* (Avec une brûlante inquiétude) en 1937. L'encyclique était interdite de publication en Allemagne nazie, car, selon les autorités allemandes, elle violait l'article 16 du Concordat (p.295). Il s'agit de l'épisode le plus conflictuel dans les relations vaticano-allemandes durant la période étudiée.

Le livre de J.T. Nicole est divisé en trois parties. Le premier chapitre de la première partie aborde les relations entre le Saint-Siège et la République de Weimar (1919-1933). Les trois autres analysent les relations entre le Vatican et l'Allemagne nazie durant les années 1933/4. L'auteur qualifie la politique étrangère du Vatican envers l'État allemand comme *ambivalente*. C'est le concept clé de ce livre et il s'applique à toute la période historique analysée. L'auteur définit l'*ambivalence* « du Saint-Siège dans ses rapports avec le Troisième Reich comme une détérioration fondamentale de sa volonté diplomatique institutionnelle dans la poursuite de ses fins politiques ; ce caractère unit deux attitudes de sens contraire, l'acceptation collaboratrice et la résistance active. L'ambivalence vaticane, telle que nous la concevons dans ses rapports avec le Troisième Reich est essentiellement morale, politique et diplomatique ». (p.25).

Il appert selon l'auteur que l'origine de cette ambivalence réside dans la contradiction entre les principes moraux de l'Église et la logique de la politique internationale où *Realpolitik* et intérêt national dominant.

La deuxième partie du livre expose l'attitude du Saint-Siège devant la montée en puissance du régime nazi en 1935/6. Cette partie est composée de six chapitres qui analysent les principaux événements qui ont permis la consolidation et la durée du régime nazi. L'auteur présente la réaction du Vatican face au réarmement de l'Allemagne national-socialiste en 1935 (p.183), et aux lois de Nuremberg de septembre 1935, (p.195).

À propos de cet événement, dans une note diplomatique envoyée par le nonce apostolique en poste à Berlin, Mgr Cesare Orsenigo, le 14 septembre 1935 à Mgr Eugenio Pacelli, secrétaire d'État du Vatican, on lit «... les juifs sont destinés à disparaître de cette nation (allemande)... » (p.199). Notons ici que, du-

rant cette période de légalisation de la persécution des Juifs allemands, la diplomatie du Vatican œuvrait surtout à la protection et la défense des intérêts supérieurs de l'Église romaine et de la religion catholique. Son objectif principal était la protection des 20 millions de catholiques allemands (p.281). La question juive était, comme note à juste titre J.T. Nicole, « un aspect mineur malheureux de la douloureuse interrogation germanique » (p.22). La protection des juifs ne faisait pas partie de la mission de la diplomatie pontificale. Le Vatican considérait le traitement des juifs par le Reich comme une question de politique intérieure allemande.

L'annexion de la Sarre en 1935, ainsi que la réoccupation militaire de la Rhénanie en 1936 par les troupes du Reich allemand, en violation des traités de Versailles et de Locarno sont également analysées en détail (p.171).

La troisième partie, composé de six chapitres, démontre habilement l'ambivalence du Saint-Siège face à un régime nazi tout-puissant, au sommet de son pouvoir, en 1937-1938. Rappelons-nous qu'en 1938, le Troisième Reich a annexé l'Autriche et a mis fin à la Tchécoslovaquie. Le dépècement de la Tchécoslovaquie s'est fait avec l'assistance de l'Angleterre et de la France par le biais de la politique d'apaisement à l'égard de l'Allemagne (p.346, p.362). Ces événements d'une gravité énorme pour la paix européenne n'ont pas fondamentalement changé la politique étrangère du Vatican. Elle reste *ambivalente* à l'égard du Troisième Reich.

Le Saint-Siège aurait pu, à ce moment, comme le souligne à juste titre J. T Nicole, adopter des mesures diplomatiques fortes : la rupture des relations diplomatiques avec l'Allemagne, l'excommunication d'Hitler ou un appel direct de Pie XI aux citoyens allemands en vue de résister au régime nazi.

Aucune de ces mesures fortes ne fut prise par le pape Pie XI. Son successeur Pie XII élu en 1939, tout juste avant l'attaque allemande contre la Pologne (1939) et la France (1940) n'a lui non plus adopté aucune des mesures mentionnées plus haut pour affaiblir, voire discréditer le régime nazi. Tout au long de la Deuxième Guerre mondiale il a poursuivi la politique de neutralité de son prédécesseur.

Notons ici que Eugenio Pacelli, en tant que cardinal secrétaire d'État de Pie XI, a façonné et mis en œuvre, pendant neuf ans la politique étrangère du Saint-Siège à l'égard de l'Allemagne nazie. Nous pouvons dire que le cardinal Pacelli, devenu le pape Pie XII, s'est simplement trouvé en position de poursuivre sa propre politique étrangère envers l'Allemagne. Pourquoi? Voilà la grande question...

Il est à souhaiter que l'ouverture récente des Archives Secrètes du Vatican permette enfin aux chercheurs d'expliquer les raisons profondes encore inconnues de la grande continuité de la politique étrangère du pape Pie XII à l'égard de Reich avec celle de son prédécesseur Pie XI.

Dans l'intervalle, le livre précurseur de J.T. Nicole met en lumière une partie de la préhistoire, des origines, de la politique suivie par le Saint-Siège durant la guerre. Au lieu de trancher le nœud gordien de la responsabilité politique en assumant jusqu'au bout les difficiles choix auxquels l'engageaient ses principes

moraux élevés, l'Église catholique des années trente, sous le couvert de la neutralité, préféra cultiver la contradiction et l'ambivalence plutôt que la résistance ouverte aux États totalitaires.

Reneo Lukic
Université de Laval
Canada

Frédéric BOZO et Christian WENKEL (dirs.), *France and the German Question, 1945-1990*, New York et Londres, Berghahn Books, 2019, VIII+300 p.

Issu d'un colloque tenu en 2013, ce livre entend montrer, en suivant un plan strictement chronologique, que de la fin de la Seconde Guerre mondiale à la réunification, la politique française envers l'Allemagne a toujours été indissociable de tentatives de remodelage du paysage politique européen, qu'il s'agisse de la construction (ouest-)européenne ou de projets paneuropéens comme les espoirs gaullistes de dépassement des alliances ou la Conférence sur la Sécurité et la Coopération en Europe (CSCE). Cette thèse d'ensemble ne surprendra pas le lecteur français, mais l'ouvrage présente l'intérêt d'avoir été rédigé par des auteurs en grande majorité étrangers, et de fournir une vision extérieure de la politique française.

Dans la première partie, « De la capitulation à la coopération » (1945-1950), R. Hudemann montre que la politique française en Allemagne occupée a été moins punitive qu'on ne croit. Les réalisations culturelles furent importantes, à des fins de dénazification. Les commandants d'unités militaires multiplièrent les réquisitions pour nourrir leurs troupes, mais les autorités d'occupation proprement dites prenaient davantage soin des civils. Ces tensions entre les divers services français sur place furent cachées au public. À un niveau plus général, la France a toujours visé la décentralisation de l'Allemagne et une participation au contrôle de l'industrie lourde, notamment dans la Ruhr. Elle a fini par atteindre ses objectifs : la Loi fondamentale de 1949 instaure la décentralisation, et si les autres occupants ont refusé à la France une union douanière avec la Ruhr (offrant la Sarre en compensation), la Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier (CECA) finit par instaurer un contrôle indirect sur la Ruhr.

F. Berger nuance toutefois ces analyses. C'est seulement à la fin de 1947, une fois rompu sans retour le tripartisme MRP-PCF-SFIO, que la France se rangea à la conception anglo-saxonne de réparations modérées, permettant une reconstruction de l'industrie allemande. Et après ce virage, la France fut plus lente que les États-Unis et la Grande-Bretagne à ralentir les démontages dans sa zone : même après la création de la Trizone et même après la nomination, en décembre 1948, du haut-commissaire A. François-Poncet, à la fois pro-européen et anticommuniste.

La deuxième partie, « L'émergence du système des blocs », replace la politique française envers l'Allemagne dans le cadre général de la guerre froide pendant la décennie 1950. Les événements sont ici bien connus. Toutefois, M. Creswell a trouvé une note de Bevin, pendant la négociation du traité franco-britannique de Dunkerque du 4 mars 1947, qui confirme que ce texte comportait

bien une pointe anti-soviétique cachée : « Any suggestion that the Treaty was not primarily directed against Germany would rouse suspicion and perhaps opposition, not only in Moscow but in (...) the Communist Party of France. » (p.57). Dans le camp adverse, G. Roberts détaille la tendance de Moscou, dans les années 1950, à surestimer la possibilité d'un rapprochement franco-soviétique fondé sur la méfiance commune envers la RFA. L'URSS n'a pas saisi que les dirigeants français craignaient plus que tout une Allemagne sous influence soviétique.

Dans la troisième partie, « le facteur de Gaulle », G. Martin et B. Schoenborn détaillent la liaison effectuée en permanence par la présidence de Gaulle entre réunification allemande et création d'une organisation de sécurité paneuropéenne, elle-même rendue possible par la fissuration du bloc socialiste qui, selon cette analyse, pouvait inciter l'URSS à minorer la composante idéologique de sa politique étrangère. Cet espoir se brisa temporairement avec l'invasion de la Tchécoslovaquie. Les deux auteurs soulignent les réticences de la RFA devant le projet. Adenauer n'élevait pas d'objection fondamentale contre le fédéralisme européen, ni contre l'intégration militaire au sein de l'OTAN. Il ne pouvait oublier non plus que selon de Gaulle, la primauté au sein du « couple » franco-allemand revenait à la France, dotée de l'arme nucléaire et d'un siège permanent au Conseil de sécurité. Selon Adenauer, le traité de l'Élysée avait pour principale utilité d'empêcher toute entente entre la France et l'URSS. La coopération franco-allemande reposait donc sur des ambiguïtés. La situation empira sous le chancelier Erhard qui, en 1964, entretint le président Johnson de ses projets de prêts massifs à la mise en valeur de la Sibérie en échange d'une extension des libertés publiques en RDA, mais s'abstint soigneusement d'en informer la France.

Selon F. Puaux, alors directeur d'Europe orientale, l'événement qui incita de Gaulle à lancer son ouverture à l'Est fut le traité RDA-URSS du 12 juin 1964, dans lequel il vit la fin des revendications soviétiques sur Berlin-Ouest et l'acceptation par Moscou du *statu quo* en Europe. W. Brandt (ministre des Affaires étrangères dans le cabinet Kiesinger de 1966 à 1969), et son conseiller E. Bahr partageaient l'analyse. Ils calquèrent même leur formule « le changement par le rapprochement » sur le triptyque gaullien « entente, détente, coopération ». Mais ils refusaient de laisser à la France le monopole de la médiation Est-Ouest, et entendaient parvenir à des résultats similaires au moyen de contacts bilatéraux avec les pays de l'Est.

De cette prise d'autonomie de la RFA, détaillée dans la quatrième partie (« L'ère de l'Ostpolitik »), témoignent bien entendu les traités avec l'Est, mais aussi des initiatives monétaires comme le refus opposé, à la fin de 1968, à la réévaluation du mark réclamée par les États-Unis, la France et la Grande-Bretagne, ou encore le flottement du mark décidé en mai 1971 sans consultation avec les autres États du Marché Commun. Concernant les rapports avec l'Est, la France reprit la main, d'abord en appuyant la CSCE qui offrait à la détente un cadre multilatéral dans lequel les initiatives de Bonn seraient insérées, donc contrôlées, puis en introduisant dans la négociation des questions non-mentionnées dans les traités de l'Ostpolitik, à commencer bien sûr par la Troisième Corbeille. La réaf-

firmation des droits quadripartites sur Berlin, effectuée à la demande de Paris, lors de la signature de l'Acte final, par les États-Unis, la France et la Grande-Bretagne, procède de la même intention.

L'adaptation à la primauté nouvelle du mark paraît moins assurée. L'intérêt de Pompidou pour une monnaie commune européenne témoigne d'une prise de conscience, mais Giscard d'Estaing persistait à soutenir que si la RFA dominait désormais en matière économique et monétaire, la relation franco-allemande demeurerait équilibrée, car la France conservait l'avantage dans les secteurs diplomatique et militaire. G. Thiemeyer présente toutefois le gouvernement Barre comme l'origine d'une orientation nouvelle, consistant à parvenir à la stabilité monétaire afin de peser sur les décisions allemandes, à la fois bilatéralement et dans le cadre européen. L'analyse est vraisemblable, mais malheureusement fondée sur un simple article d'actualité de R. Aron et non sur des archives.

La cinquième section (« Fin de partie »), est consacrée aux années 1980 et à la réunification. Les archives personnelles de W. Brandt, qui rencontra fréquemment Mitterrand tout au long de la décennie, révèlent chez le président une véritable « obsession » – l'expression est de Brandt – au sujet de la réunification. Brandt s'étonnait, sans pouvoir l'expliquer, que Mitterrand ne comprît pas que les Allemands s'intéressaient alors bien davantage aux questions sociales ou écologiques. À partir de l'ouvrage de Mitterrand *De l'Allemagne, de la France*, B. Rother avance que le président, persuadé de la disparition rapide de l'URSS, supputait que celle-ci faciliterait la réunification allemande et voulait se tenir prêt.

Cette cinquième partie contient les contributions les plus originales du recueil, celles qui soupèsent les chances de réalisation de combinaisons diplomatiques qui, finalement, sont restées à l'état de projets. On sait que M. Thatcher, contrairement au Foreign Office, voulait empêcher la réunification allemande en vue de faire obstacle à la convergence franco-allemande en faveur de la monnaie européenne commune. I. Poggiolini montre que, n'ayant pas trouvé de soutiens à ce programme, le Premier ministre entendait au moins promouvoir la Maison Européenne Commune chère à Gorbatchev comme alternative à l'approfondissement de la construction européenne. Thatcher proposa donc à Gorbatchev, le 8 juin 1990, une Allemagne unifiée appartenant à l'OTAN, avec sur son sol des bombes étrangères et du personnel militaire étranger, mais assortie d'une déclaration commune de l'Alliance Atlantique et du Pacte de Varsovie qui préparerait un rapprochement mutuel. Cette combinaison, qui aurait évité l'isolement à l'URSS, venait trop tard pour être opératoire. Au même moment, en effet, Moscou priait Bonn de garantir ses emprunts à court terme auprès des banques allemandes. Puis à l'été 1990, une fois ces prêts obtenus, Mitterrand accéléra le processus d'approfondissement de la Communauté Economique Européenne (CEE), auquel Moscou n'était évidemment pas partie.

Nuançant ses travaux antérieurs qui insistaient sur le « gaullo-mitterrandisme », F. Bozo remarque en effet que Mitterrand avait un projet prioritairement ouest-européen (la CEE), et non pas paneuropéen comme celui de Gorbatchev (la CSCE). Un dessein « gaulliste » de « dépassement des blocs » aurait logique-

ment pu déboucher, parallèlement à la réunification allemande, sur une remise en cause par la France des Pactes de Washington et de Varsovie. Or il n'en fut rien, comme en témoigne par exemple la rencontre du 30 mars 1990 entre Dumas et Chevarnadzé : lorsque ce dernier propose de « synchroniser l'unification allemande et le rapprochement paneuropéen », le ministre français ne répond pas. Dans le même temps, à la conférence 2+4, la délégation française s'oppose à la proposition soviétique d'institutionnaliser la CSCE, en laquelle elle soupçonne le dessein de détacher l'Europe occidentale des États-Unis. Le ministère des Affaires étrangères acceptait un renforcement de la CSCE, mais comme supplément à l'OTAN et au Pacte de Varsovie et non comme alternative. À l'Élysée, C. de Margerie mettait en garde contre « la volonté soviétique de lier la résolution finale de la question allemande à la transformation en profondeur des structures de sécurité en Europe » (p. 232). Mitterrand suivit ces recommandations : il accepta de doter la CSCE d'un secrétariat permanent et d'un « mécanisme permanent », mais point davantage.

Il est exact que Mitterrand avançait un projet alternatif, la « Confédération européenne » qui, comprenant l'Europe et l'URSS mais pas les États-Unis, aurait détaché les dossiers de sécurité de ceux concernant l'économie et les droits humains, et ainsi empêché Washington de tirer les bénéfiques politiques de sa contribution à la sécurité en Europe. Mais les États d'Europe orientale refusaient de telles perspectives, la RFA s'abstint de les cautionner, et le projet avorta en 1991.

Une dernière partie traite des conséquences des relations franco-germaniques sur celles entre Paris et certains États voisins de l'Allemagne. Du fait de l'inclusion du cours inférieur du Danube dans des États socialistes, la RFA devint rapidement un partenaire commercial essentiel de l'Autriche. Aussi, pendant toute l'occupation de celle-ci, la France craignit à la fois un nouveau rattachement de l'Autriche à la RFA et l'extension à cette dernière d'une éventuelle neutralisation de l'Autriche. Cette neutralisation ne fut acceptée à Paris qu'une fois la RFA intégrée dans l'OTAN. La Pologne, en 1989-1990, comptait sur la France pour obtenir de la RFA, préalablement à la réunification, la confirmation de la frontière Oder-Neisse par un traité bilatéral. Mais Mitterrand ne voulut pas forcer exagérément la main à Kohl et se contenta de lui demander une déclaration unilatérale.

Enfin, C. Wenkel détaille les astuces de la diplomatie française envers la RDA. Comme tous les Occidentaux, la France présentait celle-ci comme une création artificielle de l'URSS. Et puisque de Gaulle et ses successeurs concevaient la normalisation interallemande comme un levier pour reconfigurer les relations Est-Ouest, rien ne devait être fait qui pût affaiblir le jeu de Bonn envers Pankow avant la conclusion du traité fondamental RDA-RFA. Par la suite, c'est uniquement parce que leur participation commune à la CSCE nécessitait des contacts officiels que la France établit des relations diplomatiques avec la RDA en 1973. Mais la fidélité persistante au postulat gaulliste selon lequel il ne peut exister qu'un État par nation contraignit à des contorsions logiques qui avaient déjà servi en 1964 avec la Chine Populaire : l'établissement de relations diplomatiques ne va-

ne peut pas reconnaître diplomatiquement Pankow, pas plus que de Beijing. Le maintien de ce principe jusqu'à la réunification montre que la visite de Mitterrand en RDA en décembre 1989 ne visait pas à empêcher la ratification, mais plutôt à interférer avec le cavalier seul de Kohl depuis l'annonce de son plan en 10 points, en profitant de la présidence de la CEE dont disposait la France au second semestre de 1989.

Malgré ses nombreux apports dont le présent compte-rendu n'a pu donner qu'un aperçu partiel, le livre ne traite pas toutes les questions posées dans son introduction. F. Bozo et C. Wenkel se demandent en effet si « l'Allemagne européenne en laquelle la France a longtemps vu la solution définitive de la question allemande n'a pas fait place à l'Europe allemande qu'elle avait pour fonction de conjurer » (p.7). L'ouvrage ne permet guère de répondre à cette interrogation. L'échec de la Confédération européenne, qui allait placer l'Europe centrale sous l'influence directe de Berlin, est à peine effleuré. Sur tout, rien n'est dit de l'acceptation par la France, dès 1988, de la conception allemande de la future Banque Centrale Européenne, indépendante et chargée uniquement de maintenir la stabilité monétaire. Il s'agit pourtant d'un cas où l'habitude française consistant à contrôler l'Allemagne en l'insérant dans des règles multilatérales avait trouvé sa limite, puisqu'en l'occurrence, la norme avait été directement fixée par Bonn.

Laurent CESARI,

E. A. 4027, Université d'Artois, Arras.

Vijay PRASHAD, *Une histoire politique du tiers-monde*, nouvelle édition, Montréal, Ecosociété, 2019, 380 p., 22 euro.

Cette *Histoire politique du tiers-monde*, parue en anglais en 2007 et en français en 2010, est ici rééditée sans mise à jour, mais comme les ouvrages sur le sujet sont rares, il est utile de pouvoir en disposer à nouveau. En fait, il s'agit d'une histoire du mouvement des non-alignés, fondée sur une vaste documentation publiée, mais pas sur archives.

La méthode d'exposition est originale : chaque chapitre se concentre sur un événement particulier de l'histoire du mouvement, généralement une conférence internationale, en le mettant en relation avec la situation locale du moment. Ce choix ne nuit pas à la clarté et peut se révéler éclairant. Par exemple, le chapitre sur la conférence des femmes afro-asiatiques du Caire (1961) comprend un rappel sur l'important mouvement féministe égyptien au XX^e siècle.

Selon Vijay Prashad, les non-alignés ont subi un échec historique. Ce rassemblement très hétérogène, dont les membres n'avaient guère en commun qu'un souci très vif de leurs souverainetés nationales respectives, constituait une internationale de nationalistes. L'auteur souligne que cette intransigeance envers l'extérieur, elle-même susceptible de multiples variantes tactiques, était compatible avec les orientations les plus diverses en politique intérieure. L'industrialisation par substitution aux importations a pu, un temps, fournir un programme commun à nombre de ces États, mais après l'échec du projet de Nouvel Ordre

Économique Mondial (NOED), l'endettement extérieur des pays non-pétroliers du tiers-monde les a placés sous la coupe du Fonds Monétaire International et de la Banque Mondiale, qui promouvaient l'option inverse d'exploitation de l'avantage comparatif. Aux divergences politico-stratégiques préexistantes se sont donc superposés des intérêts économiques contradictoires entre États pétroliers et non-pétroliers, qui ont paralysé toute coordination politique. Aujourd'hui, les pays du tiers-monde n'ont plus en commun que des postures identitaires anti-occidentales de teneur variable (islamisme, « valeurs asiatiques »...).

Cette thèse concorde avec des travaux historiques plus récents et plus spécialisés, portant notamment sur le NOEI (1). Toutefois, l'auteur ne la développe pas assez. Il présente les dirigeants du tiers-monde comme empressés à se soumettre à l'ajustement structurel afin de préserver leur domination politique et économique. Une telle assertion aurait dû s'appuyer sur une sociologie historique fine, ici manquante, des milieux dominants. Les mêmes personnes ont-elles successivement adhéré aux thèses de la CEPAL de l'époque Prebisch puis au « consensus de Washington », ou y a-t-il eu une relève ?.

L'édition du livre aurait pu être plus soignée. Certaines traductions, étranges pour un lecteur français, s'expliquent peut-être par la publication au Québec (« s'objecter à » pour « objecter à », p. 132 ; « mousser », employé transitivement, pour « intensifier », p. 133). Mais quel que soit le lieu de publication, certaines affirmations ne manquent pas de surprendre (en 1938, la Grande-Bretagne n'était « déjà plus qu'une extension des États-Unis », p. 78 ; selon l'économiste polonais Kalecki, « ce qui est regrettable dans l'investissement, c'est son utilité », p.97).

Laurent CESARI,

E. A. 4027, Université d'Artois, Arras.

Andreï KOZOVŌI, *Les Services secrets russes. Des tsars à Poutine*, Texto, 2020, 603 pages, 12 euro

Il faut saluer cette réédition d'un livre très utile. Le sujet en est essentiel, à condition de le traiter sérieusement, ce qui est le cas ici. L'auteur a réalisé une première : l'étude du renseignement russe dans la longue durée, ce qui incontestablement permet de dégager une « culture » spécifique, qui a perduré malgré le changement de régime. En particulier, semble-t-il, l'absence de distinction tranchée (administrative, juridique, stratégique) entre renseignement extérieur et sécurité intérieure, distinction qui en revanche est à la base des organisations « occidentales » dans ce domaine.

(1) *Humanity*, numéro spécial sur le NOEI, vol. 6, n°1, printemps 2016 ; Christopher R. W. Dietrich, *Anti-Colonial Elites, Sovereign Rights, and the Economic Culture of Decolonization*, Cambridge, Cambridge University Press, 2017).

L'auteur sait à la fois comment fonctionnait l'URSS, et comment fonctionne le renseignement en général. Cela lui permet de ne pas tomber dans l'anecdote et de ne pas se limiter à un récit d'opérations décousues. Il maîtrise la soviétologie, l'histoire du monde russe et aussi l'approche du renseignement du point de vue de la science politique, qui s'est beaucoup développée depuis quelques années et qui apporte une approche méthodologique essentielle.

L'ensemble est très riche, et apporte une multitude d'informations organisées, sans aucune trace de ce goût du sensationnalisme, voir de la paranoïa qui marque parfois les ouvrages portant sur ce thème. Un seul reproche : l'auteur ne montre pas assez comment les Occidentaux, qui évidemment ne pouvaient pas, à l'époque, savoir tout cela, ont malgré tout su évaluer le problème soviétique de façon suffisamment pertinente pour faire finalement échouer sa stratégie, sans que le conflit Est-Ouest ne débouche sur une guerre mondiale.

Georges-Henri SOUTOU

Sophie MOMZIKOFF-MARKOFF, *Les hommes de Gorbatchev. Influences et réseaux (1956-1992)*, Editions de la Sorbonne, 2020, 358 pages, 28 euro.

Il s'agit d'un considérable travail, fondé sur d'immenses archives, une littérature exhaustive, des témoignages. Il nous décrit tout le groupe qui a accompagné, entouré et conseillé Gorbatchev. Ce groupe de responsables à la forte personnalité et bien formés, s'est progressivement formé à partir du XX^e Congrès en 1956, à partir des universités et d'institutions comme le MGIMO, et a progressivement fait carrière dans les Instituts de l'Académie des Sciences consacrés aux études internationales et dans les départements correspondants de l'administration du Comité central, organisation tentaculaire, dont l'importance et le rôle ont été longtemps sous-estimés en Occident.

Cette génération, née avec la déstalinisation, a vécu le recul de Khrouchtchev dès 1958 et la glaciation brejnévienne, culminant avec l'invasion de la Tchécoslovaquie en 1968. Malgré tout elle a préparé et annoncé ce qui à partir de 1986, dans la bouche de Gorbatchev, deviendra la *Perestroïka* et la « Nouvelle Pensée ».

C'est tout un processus passionnant, qui n'a pas commencé avec Gorbatchev, même si celui-ci lui a donné une voix, et en a fait la ligne officielle. C'est tout un récit depuis la fin des années 50, qui permet de comprendre les structures intellectuelles et humaines du gorbatchévisme, élaborées à partir du tournant des années 50 et 60. Cela permet de mieux comprendre la période 1989-1991, et aussi ses limites du point de vue de la réforme du système.

Un seul reproche : on ne voit pas assez que le gorbatchévisme est resté très « dialectique » : la « Maison commune européenne », c'eût été d'abord l'Europe sans les Américains, selon une formule de sécurité européenne régulièrement proposée par les Soviétiques depuis 1954...

Cependant on se prend à penser que les « gorbatchéviens » étaient des gens sérieux, avec lesquels les Occidentaux auraient probablement pu faire mieux que cela n'a été le cas après 1991, par manque d'intérêt réel pour une Russie qui paraissait avoir perdu la partie commencée en 1945.

Mais on se demande aussi si vraiment le poutinisme marque une rupture avec le gorbatchévisme aussi marquée qu'on ne le pense en général. C'est une question à laquelle ce livre très riche conduit le lecteur.

Georges-Henri SOUTOU

RÉSUMÉS

L'ALSACE LORRAINE ET LA CONFÉRENCE DE LA PAIX LES TRAVAUX PRÉPARATOIRES

Les conditions et les modalités de la réintégration de l'Alsace-Lorraine à la France sont détaillées dans la section V du traité de Versailles. La question de la réintégration des territoires perdus a occupé les hommes politiques et les diplomates longtemps auparavant et elle a été posée, en réalité, dès les premiers mois de la guerre. Les travaux historiques récents ainsi que l'examen de sources archivistiques et documentaires encore peu exploitées permettent de mieux appréhender la place de la désannexion de l'Alsace-Lorraine dans les buts de guerre des alliés, ainsi que les travaux et études préparatoires menés tant par la Conférence d'Alsace Lorraine que par le comité des études, constitué d'experts (historiens, géographes, économistes et linguistes). Les mémoires, rapports et propositions de ces spécialistes ont fourni des matériaux extrêmement utiles aux négociateurs pour défendre la position française et définir les modalités du retour de l'Alsace Lorraine à la France.

The conditions and modalities for the reintegration of Alsace-Lorraine into France are detailed in section V of the Treaty of Versailles. The question of the reintegration of the lost territories occupied politicians and diplomats long before and it was posed, in reality, from the first months of the war. The recent historical works as well as the examination of archival and documentary sources archives that have not been much studied make it possible to better apprehend the place of the desannexion of Alsace-Lorraine in the war goals of the allies, as well as the works and preparatory studies carried out by the Alsace Lorraine Conference and by the studies committee, made up of experts (historians, geographers, economists and linguists). The briefs, reports and proposals of these specialists have provided extremely useful materials for the negotiators to defend the French position and define the modalities for the return of Alsace Lorraine to France.

LE CONSULAT FRANÇAIS À HAIPHONG, 1954-1955 : UNE REPRÉSENTATION DIPLOMATIQUE MORT-NÉE

La France ouvrit en mars 1955 à Haiphong une antenne de sa délégation générale à Hanoi. La France ayant refusé la création d'une représentation nord-vietnamienne à Paris, demandée par Hanoi en contrepartie, la RDVN multiplia les brimades envers ce consulat qui dut fermer dès novembre 1955.

In March, 1955, France opened in Haiphong a consulate which operated under the authority of the French general delegate in Hanoi, Jean Sainteny. In return, North Vietnam required to be allowed to open a diplomatic representation in Paris. Since this request was not granted, North Vietnamese authorities submitted the consulate and its personnel to a harsh treatment which caused the station to close as early as November, 1955.

QUAND L'ACTION ISRAËLIENNE EN AFRIQUE NOIRE BOUSCULE LA DIPLOMATIE FRANÇAISE (1958 – DÉBUT DES ANNÉES 1960)

Cet article évalue les conséquences pour la France de l'action d'Israël en Afrique noire francophone entre 1958 le début des années 1960, aussi bien concernant les rapports de la France avec ses anciennes colonies d'Afrique noire que pour ses relations avec le reste du monde. Il analyse enfin le succès de la politique israélienne dans certains États d'Afrique noire au grand dam de la France.

This paper assesses the consequences of the diplomatic activities of Israel in French-speaking Africa between 1958 and the early 1960s, for relations between France and its former colonies, as well as between France and the rest of the world. It explains why Israeli policy toward several African states succeeded so well, to the detriment of France.

DE LA RHODÉSIE AU ZIMBABWE, 18 AVRIL 1980

La France avait fermé son consulat général à Salisbury en 1965, en application des sanctions internationales contre l'indépendance unilatérale de la Rhodésie du Sud, régime d'apartheid. Ces sanctions ayant été levées en 1979 après l'annonce d'élections au suffrage universel pour 1980, l'auteur a assuré la réouverture du poste, qui avait vocation à se transformer en ambassade. Il évoque les circonstances de sa mission, en les replaçant dans le contexte de la fin de la transition de la Rhodésie du Sud au nouvel Etat du Zimbabwe.

The unilateral declaration of independence by the apartheid regime of South Rhodesia in 1965 was met by the imposition of international sanctions which caused France to close its consulate in the country. When an arrangement was found in 1979 for elections under a one-man-one-vote suffrage due in 1980, sanctions were lifted and France re-opened its consulate, which would soon become its embassy in the new state of Zimbabwe. The author was commissioned to renew diplomatic ties between Paris and Salisbury. In this paper, he reminisces about his mission, which he places in the historical background of the transition between the two regimes.

LA FIN DE LA GUERRE FROIDE DANS L'ŒIL DES ANALYSTES POLITIQUES
AMÉRICAINS : L'ÉCHEC DE LA RÉNOVATION IDÉELLE DE LA POLITIQUE
ÉTRANGÈRE DES ÉTATS-UNIS (1987-1993)

Au tournant des années 1990, les rapprochements diplomatiques entre Moscou et Washington, la chute des régimes communistes européens et le démembrement de l'Union soviétique imposent une réflexion chez l'élite intellectuelle américaine quant à la transformation de l'ordre mondial, jusqu'alors vu à travers le prisme de la guerre froide, et au rôle des États-Unis dans le monde.

Cet article vise, par l'étude des discours parus dans les revues *Foreign Affairs*, *Foreign Policy* et *The National Interest*, à prendre le pouls des discussions de l'époque et à analyser leur influence sur l'articulation de la politique étrangère américaine. On y découvre la difficulté que les analystes ont alors à sortir du cadre interprétatif d'une opposition bipolaire pour proposer de nouvelles options. On y constate aussi, malgré l'essor de reconceptualisations et de propositions plus audacieuses, leur échec à construire un nouveau paradigme consensuel pouvant avoir une application concrète. Ainsi, à travers la marginalisation de la Russie dans leur appréciation des nouveaux enjeux internationaux et un triomphalisme souvent implicite, ils participent à établir les bases idéelles d'une nouvelle politique étrangère ressemblant à celle ayant eu cours durant la guerre froide, dont l'héritage se fait encore sentir aujourd'hui.

At the turn of the 1990s, the diplomatic rapprochements between Moscow and Washington, the collapse of the European communist regimes and the breakup of the Soviet Union forced the American intellectual elite to reflect on the transformation of the world order, until then seen through the prism of the Cold War, and on the role of the United States in the world.

This article aims, through the study of the papers published in *Foreign Affairs*, *Foreign Policy* and *The National Interest*, to take the pulse of the discussions of the time and analyze their influence on the conceptualization of American foreign policy. It reveals the difficulty that analysts had to leave the interpretative framework of a bipolar opposition to propose new options. It also shows, despite the rise of reconceptualizations and more daring proposals, their failure to build a new consensual paradigm that could have a concrete application. Thus,

through the marginalization of Russia in their appreciation of the new international game and an often implicit triumphalism, they participate in establishing the ideal basis for a new foreign policy resembling that which had taken place during the Cold War, whose legacy is still felt today.

1887 ————— 2020



LA REVUE

D'HISTOIRE DIPLOMATIQUE

Créée en 1887, la Revue d'Histoire Diplomatique a pour ambition de contribuer à la connaissance de l'histoire en général et des relations internationales en particulier. Emanation de la Société d'Histoire Diplomatique fondée un an plu tôt et présidée aujourd'hui par le Prince Gabriel de Broglie, Membre de l'Académie Française, elle a pour mission de refléter le double caractère de cette société mêlant diplomates et historiens.

La Revue d'histoire diplomatique de part son contenu a gagné une autorité reconnue par les chercheurs et universitaires du monde entier comme en témoigne sa présence dans un très grand nombre de bibliothèques universitaires à travers le monde qu'elles soient ou non de pays francophones (citons pour exemples les bibliothèques des Université de Tokyo, des universités de Princeton et d'Harvard, du MGIMO de Moscou, du Max Planck institut, des universités de Cambridge, d'Oxford, de la Sorbonne et de Sciences Pô Paris...).

Sans qu'il ne nous appartienne de juger le bien fondé des classements des revues, la RHD est sensible au fait d'être régulièrement classée en catégorie B. Enfin la présence de cette revue en langue française en accès libre dans des universités anglophones, nous apparait être gage de sa bonne tenue universitaire.

En cette 133^{ème} année la revue dirigée par les professeurs Georges Henri Soutou, membre de l'Académie des sciences morales et politiques et Maurice Vaïsse, Professeur des universités, poursuit son rythme régulier de parution trimestrielle et conserve son érudition par un comité de rédaction associant universitaires et diplomates.

Editée par une maison d'éditions indépendante spécialisée depuis les années 1880 en droit international et diplomatie, la Revue d'histoire diplomatique est exclusivement financée par les abonnements de ses lecteurs, garantissant ainsi à ces derniers son sérieux et son indépendance.

Bulletin d'abonnement de La Revue d'histoire diplomatique

Editions A. PEDONE - 13 Rue Soufflot - 75005 PARIS - télécopie: +33 (0)1.46.34.07.60 librairie@pedone.info
Règlement : 90 € pour la France - 105 € pour l'Europe - 125 € pour le reste du Monde.

- Chèque bancaire
 Carte bancaire (Bleu - Visa - Mastercard)

N°/...../...../..... Date de validité :.....

Cryptogramme Signature :

Nom.....

Adresse.....

Ville Pays.....